

dossier

## Textiles : la filière qui monte / p.6

**actualités** Les mâchefers : un potentiel  
sous-exploité / p.3 **agir** Les seringues  
dans le collimateur / p.4 **initiatives**  
Le grand détournement du pain / p.8

# Cécile Guéritaud

ingénieur rudologue, chargée de mission déchets chez SAGE Services Environnement



“Trouver des solutions en matière de gestion de déchets nécessite une approche transversale.”

Une profession en plein essor

900 POSTES EN 2013

↑ 5 000 POSTES EN 2025

Source : prévisions Insee, Cired, CNRS, CGSP, Dares, Afdel

Cécile Guéritaud a toujours été sensible aux questions environnementales. Après une licence de géographie, elle décide de s'orienter vers le secteur des déchets, qu'elle perçoit comme un secteur d'avenir. Diplômée d'un master en gestion sociale et territoriale des déchets à l'université du Mans, elle met aujourd'hui ses compétences d'ingénieur rudologue au service des collectivités.

## En tant qu'ingénieur rudologue, quel est votre rôle auprès des collectivités ?

Les rudologues traitent la problématique de la gestion des déchets en prenant en compte leurs dimensions territoriale, sociale, économique et juridique. Notre métier consiste à accompagner les décideurs dans leurs choix, en considérant tous ces aspects. Par exemple, la mise en place de la redevance incitative, prévue par le Grenelle de l'environnement, soulève différentes questions, d'ordre social notamment. Elle défavorise les familles nombreuses et elle est difficilement applicable dans les habitations verticales où tous les bacs sont mutualisés. Autre exemple : la nouvelle réglementation concernant les encombrants qui fixe des objectifs de valorisation. Là encore, les collectivités doivent trouver des solutions pour les atteindre. Les enjeux sont capitaux : chaque individu génère en moyenne 590 kg par an de déchets. Ce contexte explique que nos compétences soient de plus en plus recherchées par les services des villes et des agglomérations.

## Comment intervenez-vous, concrètement ?

Nous commençons classiquement par réaliser un état des lieux en termes de volume du gisement, de coûts, de répartition des compétences, ainsi qu'un travail de prospective à 5 ou 10 ans. Ensuite, nous déterminons différents scénarios organisationnels, qui doivent permettre de répondre aux objectifs de la collectivité, en accord avec la règle-

mentation. Les aspects aussi bien techniques, logistiques, économiques, que juridiques sont étudiés. Il s'agit de fournir au décideur tous les éléments de compréhension dont il a besoin pour choisir le scénario le mieux adapté. Par la suite, nous pouvons aider les collectivités dans la mise en œuvre de ce scénario : recrutement du maître d'œuvre, suivi des travaux, contrôle de la prestation... Notre accompagnement peut ainsi s'étaler sur plusieurs années.

## Qui fait appel à vos compétences ?

Aujourd'hui, le secteur public est fortement mobilisé sur la question des déchets, avec une législation contraignante, qui ne cesse d'évoluer. Dans le secteur privé, le cadre réglementaire est moins abouti et les enjeux ne sont pas les mêmes. Les initiatives relèvent plutôt de la bonne volonté, notamment dans un contexte de crise économique. Par ailleurs, l'expertise française dans le domaine des déchets est reconnue au-delà de nos frontières.

Eric van Hullebusch, co-responsable de la Licence Professionnelle « Valorisation Énergétique des Déchets Ménagers » à l'Université Paris-Est Marne la Vallée, nous donne son point de vue sur ce nouveau métier vert.

## Rudologue, un métier d'avenir ?

“Assurément, oui. La plupart des rudologues exercent en bureau d'études et les appels d'offres lancés par les collectivités sur ce sujet se multiplient. Côté formations, il existe une licence professionnelle « Protection de l'environnement » avec une spécialité en rudologie à l'Institut Universitaire de Technologie du Havre et un master 2 professionnel « Rudologie et Ingénierie des déchets » à l'université du Maine, au Mans. Mais les ingénieurs peuvent aussi se former pour se spécialiser. Notamment avec la licence de « valorisation énergétique des déchets ménagers », dont je suis co-responsable et pour laquelle j'assure les cours théoriques sur la méthanisation. Dans les faits, ce métier requiert une bonne connaissance du terrain et une grande polyvalence. Il ne suffit pas d'être expert dans la gestion et le traitement des déchets, il faut aussi savoir convaincre les élus et la population, pour favoriser la prévention et développer le tri.”

## La rudologie : définition

- La rudologie (du latin rudus : décombres)
- est une discipline créée par Jean Gouhier,
- géographe à l'université du Maine au Mans,
- sur un concept d'analyse original : caractériser
- l'activité économique et la pratique sociale
- d'une société à partir de ce qu'elle rejette.
- Elle a émergé dans les années 1980 face
- à l'augmentation constante des déchets
- produits, la saturation des zones de stockage
- et les problèmes de contamination des nappes
- phréatiques. Aujourd'hui, la rudologie apporte
- des réponses techniques à ces enjeux.

## VALORISATION MATIÈRE

# Les mâchefers: un potentiel sous-exploité

Avec une baisse de 13 % du taux de valorisation en sortie d'Installation de Maturation et d'Elaboration entre 2010 et 2012, les mâchefers n'ont plus le vent en poupe. Traditionnellement utilisés en sous-couche routière, ils suscitent aujourd'hui la réserve. Une situation injustifiée, alors même que les opérateurs cherchent à préserver les ressources non renouvelables...

« Aujourd'hui les débouchés pour nos mâchefers se réduisent, constate Catherine Boux, directrice générale adjointe de l'exploitation et de la prévention des déchets au Sycotom. Le contexte économique, avec moins de chantiers, explique en partie cette baisse. Mais ce n'est pas tout. Les maîtres d'ouvrage et notamment les collectivités se montrent de plus en plus réticents à utiliser les mâchefers en technique routière ». Classifiés comme déchets non dangereux, leurs conditions d'utilisation sont en effet réglementées. Par exemple, ils ne peuvent pas être utilisés à proximité de cours d'eau ou de parcs naturels. Au moment de la déconstruction d'un ouvrage réalisé avec des mâchefers, certaines précautions sont également nécessaires. Autant de contraintes qui peuvent décourager le maître d'ouvrage. À cela s'ajoute la concurrence grandissante des matériaux issus de la démolition.

## DES QUALITÉS RECONNUES

En 2011, un arrêté a renforcé le nombre de polluants à mesurer, relevé les seuils de conformité et réduit les utilisations possibles. Une législation plus restrictive mais qui va dans le bon sens et rassure les maîtres d'ouvrage. Pour preuve, le Département des Yvelines inclut l'utilisation de mâchefers conformes aux dispositions réglementaires dans le calcul de son « bonus écologique », appliqué dans le cadre de



subventions accordées aux communes pour les travaux de voirie. Il a également adopté la « Charte Yvelinoise pour une route éco-responsable ». Cette chartre engage le Département et les professionnels des travaux publics intervenant sur les chantiers départementaux à utiliser des matériaux de recyclage issus de travaux de déconstruction ou issus d'une filière industrielle, comme les mâchefers. Dans les faits, ces derniers n'ont plus à faire leurs preuves. Pour des renforcements latéraux de chaussées par exemple, les mâchefers enrobés de liant hydraulique peuvent constituer un matériau performant permettant de limiter la durée des interventions et la gêne occasionnée pour les usagers. Pour dynamiser les débouchés, la Région Île-de-France, dans le cadre du PREDMA\*, entend organiser d'ici peu un colloque réunissant tous les acteurs concernés: les producteurs de mâchefers dont le Sycotom, les exploitants d'IME, les collectivités locales et les entreprises du BTP.

## lexique

**Mâchefers:** résidus solides issus de l'incinération des ordures ménagères dans les centres de valorisation énergétique.

**Installation de maturation et d'élaboration (IME):** les mâchefers y sont amenés pour être traités. Une fois les métaux ferreux et non ferreux extraits, ils sont mis à maturation plusieurs mois avant d'être utilisés, notamment comme matériau de construction routière.

**PREDMA:** Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

## RESSOURCERIES

## Le réseau s'agrandit

Le Sycotom finance deux nouveaux projets: la « clinique » des vieux vélos, Cyclofficine, et son nouvel atelier coopératif dans le quartier Fougères (Paris 20<sup>e</sup>); l'association « Coup de Main », membre du réseau Emmaüs, qui devrait aménager un entrepôt Porte de la Chapelle et un espace d'apport volontaire Porte de Montreuil. Notre territoire comptera ainsi 12 ressourceries en 2014.

En savoir + [www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)

## le chiffre

### 397 kg/hab de déchets produits en 2013

Le chiffre est passé sous la barre symbolique des 400 kg/hab! Et la baisse des ordures ménagères résiduelles, de 9 kg/hab entre 2012 et 2013, y est pour beaucoup. Entre 2008 et 2013, la production totale de déchets sur notre territoire a ainsi chuté de 8,4%, dépassant les objectifs du Grenelle de l'environnement (-7% de déchets/hab). Dans un contexte économique certes morose et malgré la croissance démographique, ces résultats attestent d'une évolution positive des pratiques au sein des foyers. Les efforts de prévention du Sycotom et de ses collectivités adhérentes se voient ainsi récompensés.

## agenda

### Journées Portes Ouvertes

**Samedi 17 mai** au centre de tri de collectes sélectives à Nanterre, pendant le Festival EcoZone organisé par la ville (12-18 mai).

**Samedi 24 mai** au centre multifilière Isséane à Issy-les-Moulineaux (avec l'accueil du City Raid Andros).

**Samedi 7 juin** au centre d'incinération avec valorisation énergétique des ordures ménagères à Saint-Ouen.

### Comité syndical du Sycotom

Prochaines réunions le **28 mai** (séance d'installation du comité) et le **25 juin 2014**.

### Concours Design Zéro Déchet

Remise des prix le **mercredi 18 juin 2014**.

## baromètre

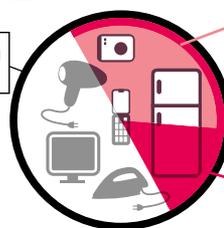
### COLLECTE DES DEEE

## Une réelle marge de progression

Le marché des appareils électriques et électroniques est en croissance constante. Symétriquement, le gisement des DEEE ménagers et assimilés a connu une hausse de 49 % entre 2000 et 2012, selon une étude ADEME/OCAD3E\*. Il s'élève en 2012 à près de 1 300 000 tonnes, soit en moyenne 20 kg/an par habitant. Or seulement 6,9 kg/hab sont collectés par les éco-organismes de la filière (2,4 kg/hab en habitat urbain), loin de l'objectif national de 10 kg/habitant en 2014. Jusqu'à 2 kg/hab/an finissent toujours dans la poubelle des ordures ménagères. L'heure est donc au rappel des consignes et aux actions de sensibilisation du grand public. À l'image de la grande collecte de DEEE organisée par le SYELOM sur le Parvis de la Défense début avril, à l'occasion du Festival Atmosphères.

### Gisement de DEEE estimé

20 kg/an par habitant



DEEE collectés  
6,9 kg/an par habitant

68 % rapportés en magasin  
26 % en déchèteries  
6 % auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Objectif national  
10 kg/an par habitant

\*Rapport sur le gisement et les destinations des DEEE ménagers et assimilés ADEME / OCAD3E - décembre 2013

CENTRE MULTIFILIÈRE  
ISSÉANE

## Recrutement de nouvelles « Sentinelles »

Mobilisés dans le cadre d'un partenariat entre le Syctom, la Ville d'Issy-les-Moulineaux et la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, les citoyens Sentinelles sont de précieux relais d'information sur l'activité d'Isséane. Leur mission: observer les impacts du centre sur son environnement et alerter le Syctom en cas de nuisances. Informés en permanence de l'actualité du site, ils sont réunis deux fois par an pour la présentation des résultats d'exploitation. Malgré tout l'intérêt de ces rencontres, la participation des Sentinelles s'avère irrégulière. Si l'on peut y voir une preuve évidente de confiance, l'implication des riverains reste toutefois capitale pour le Syctom. Le dispositif va donc être relancé à Isséane avec un appel à candidatures auprès de tous les habitants et salariés riverains et volontaires. À suivre.



CENTRES DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

## Les seringues dans le collimateur

De plus en plus de seringues et autres déchets de soins perforants se retrouvent sur les chaînes des centres de tri du Syctom. Autant d'intrus qui constituent un risque sanitaire évident pour les agents qui interviennent manuellement. Pour enrayer ce phénomène, le Syctom souhaite sensibiliser les usagers.

À chaque seringue détectée, la chaîne de tri est stoppée, le temps d'isoler l'objet dans un bac dédié à ces déchets spécifiques: les DASRI perforants. Près de 1300 arrêts de ligne ont ainsi été dénombrés en 2012. Une vingtaine de piqûres ont été recensées. « *L'agent est alors immédiatement pris en charge pour des premiers soins, avant de subir des analyses pour s'assurer qu'il n'y a pas eu contamination* », explique Marie-Christine Viratelle chez Sita, directrice d'exploitation du centre de tri d'Isséane, à Issy-les-Moulineaux. « *Au-delà de ce protocole, nous mettons l'accent sur la prévention pour informer les salariés et limiter l'effet anxigène de ce type d'accident, avec des réunions sécurité annuelles et des rencontres plus informelles entre salariés* ».

Par ailleurs, grâce aux indices retrouvés sur les tapis de tri (courriers, etc.), les lieux de provenance de ces déchets sont localisés dans la majorité des cas. Ces indications, reportées dans les synthèses régulièrement transmises au Syctom, permettent de rechercher d'éventuelles anomalies dans les secteurs les plus concernés, et de mener des campagnes ciblées.

### La nécessité d'agir à la source

La recrudescence du phénomène reste difficile à expliquer, alors même qu'une filière de collecte et de traitement de ces



### Lexique

**DASRI:** Déchets d'activités de soins à risques infectieux. On distingue les **DASRI perforants** (aiguilles, seringues, lancettes, stylos, cathéters, micro-perfuseurs...) et les **DASRI mous** (compresses, bandellettes...).

déchets existe (cf. encadré). Une chose est sûre: les seringues ne doivent pas être déposées dans les bacs jaunes de collecte sélective. Et le Syctom souhaite aujourd'hui faire passer le message à l'ensemble de la population. Pour cela, des articles «clés en main» vont être mis à disposition des collectivités pour qu'elles relaient l'information via leurs bulletins municipaux et leurs sites web. Ces outils seront disponibles courant avril.

## Des boîtes dédiées aux DASRI perforants

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, des «boîtes à aiguilles» sont distribuées gratuitement dans les pharmacies aux patients en auto-traitement à domicile. Elles doivent ensuite être rapportées dans des points de collecte spécifiques (pharmacies, déchèteries, centres médicaux...). Les déchets qu'elles contiennent sont ainsi éliminés de manière sécurisée dans des incinérateurs agréés. À la tête de ce dispositif: l'éco-organisme DASTRI, qui développe actuellement son réseau de collecte et vient de créer un kit de communication à l'attention des patients et des acteurs de la filière.

En savoir + [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

CAMPAGNE LAMPES, PILES, BATTERIES

## Les agents du Syctom dans la place



Découvrez les vidéos des flash mobs  
sur [www.ordif.com](http://www.ordif.com)



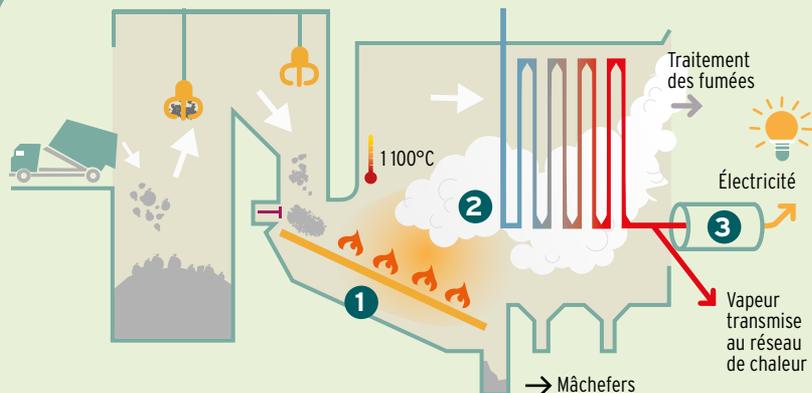
Lancée en novembre 2013, la campagne *Lampes et piles usagées, les rapporter c'est les recycler* se poursuit... façon flash mob. Les agents du Syctom, désormais aguerris à l'exercice, ont troqué leurs tabliers de compostage pour des gilets fluo. Le 16 janvier, on les retrouvait place Joachim du Bellay dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, puis le 4 avril, au cœur même du Forum des Halles, Place Carrée. De quoi éclairer le public sur la nécessité de rapporter lampes, piles et batteries dans les nombreux points de collecte à leur disposition.

CENTRES D'INCINÉRATION AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

# L'alimentation d'un réseau de chaleur

Les trois centres de valorisation énergétique des ordures ménagères du Syctom fournissent près de 40 % de la chaleur nécessaire au réseau de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain). Un chiffre qui pourrait augmenter avec le raccordement du futur éco-quartier des Docks à Saint-Ouen. En 2025, la combustion des déchets au centre audonien participera à l'alimentation d'un réseau de chaleur de 7 km. Concrètement, comment nos ordures ménagères sont-elles valorisées sous forme de chauffage et d'eau chaude ?

## Production de chaleur par valorisation des déchets

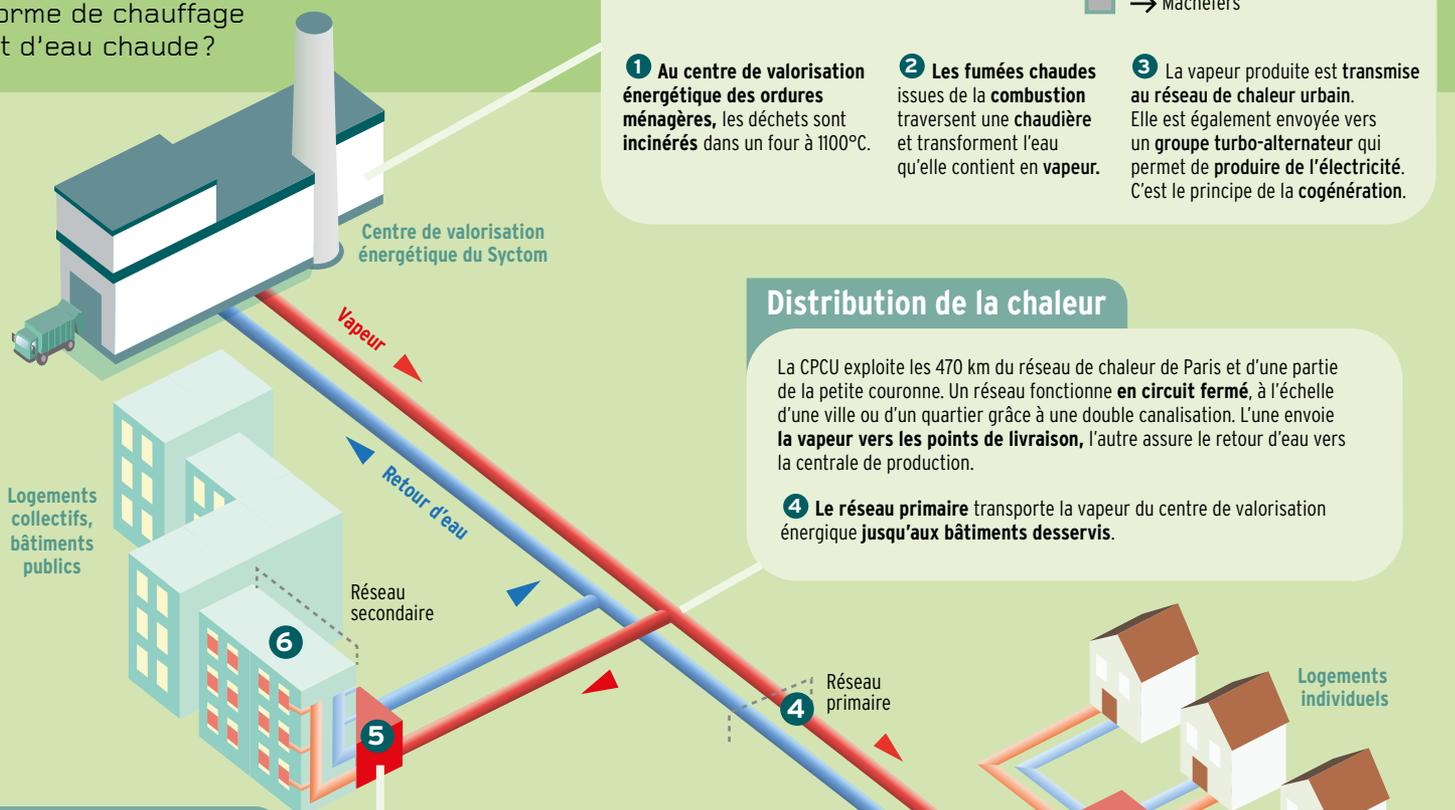


- 1** Au centre de valorisation énergétique des ordures ménagères, les déchets sont incinérés dans un four à 1100°C.
- 2** Les fumées chaudes issues de la combustion traversent une chaudière et transforment l'eau qu'elle contient en vapeur.
- 3** La vapeur produite est transmise au réseau de chaleur urbain. Elle est également envoyée vers un groupe turbo-alternateur qui permet de produire de l'électricité. C'est le principe de la cogénération.

## Distribution de la chaleur

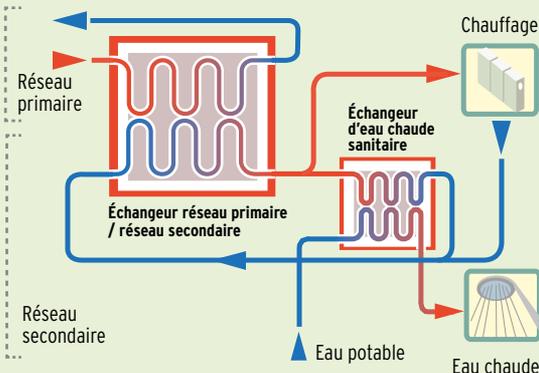
La CPCU exploite les 470 km du réseau de chaleur de Paris et d'une partie de la petite couronne. Un réseau fonctionne **en circuit fermé**, à l'échelle d'une ville ou d'un quartier grâce à une double canalisation. L'une envoie la vapeur vers les points de livraison, l'autre assure le retour d'eau vers la centrale de production.

- 4** Le réseau primaire transporte la vapeur du centre de valorisation énergétique jusqu'aux bâtiments desservis.



## Postes de livraison

- 5** Au point de livraison, un échangeur permet de transférer la chaleur de la vapeur vers l'eau froide du réseau secondaire, sans les mélanger.
- 6** Les réseaux secondaires distribuent la chaleur depuis l'échangeur jusqu'à l'ensemble du réseau de chauffage du bâtiment ou du groupe de bâtiments.
  - Pour le chauffage, la vapeur chauffe une boucle interne au bâtiment.
  - Pour l'eau chaude sanitaire, un second échangeur connecté à la boucle interne chauffe l'eau circulant dans un troisième circuit.



- La chaleur produite par les déchets ménagers de 7 familles franciliennes permet de chauffer le logement d'1 famille.
- Les 3 centres d'incinération des ordures ménagères du Syctom (à Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Saint-Ouen) alimentent en chaleur environ **250 000 équivalents-logement** chaque année (une unité = la consommation d'énergie d'un logement de 70 m<sup>2</sup>).

## RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

# Les textiles ne connaissent pas la crise

Depuis quelques années, les conteneurs de collecte de textiles se multiplient au coin de nos rues. Et pour cause. L'obligation de recyclage des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) usagés alimente une filière industrielle en plein essor. C'est « une entreprise pas comme les autres » qui est aujourd'hui leader en France. Direction la Picardie, sur l'un des quatorze centres de tri du Relais, membre d'Emmaüs France.



## Le Relais

**2 400**

salariés, dont  
**1 702** en France

**10**

nouveaux  
conteneurs de collecte  
installés = **1 emploi créé**

**14**

centres de tri

**55 %**

de la collecte des textiles,  
linge de maison  
et chaussures (TLC)  
en France

**90 000**

tonnes de textiles  
collectées en 2012,  
dont **4 712** sur le  
territoire du Syctom

**97 %**

des textiles valorisés  
(vente en boutiques,  
export, recyclage)

Un grand hangar de 4 000 m<sup>2</sup> sur la zone d'activités du Plateau dans la campagne de Soissons. Bienvenue sur le site du Relais, installé à Ploisy depuis 2010. Chaque jour, 20 camions y acheminent près de 30 tonnes de sacs de vêtements collectés dans l'Aisne, la Marne, l'Oise et l'est parisien. À l'intérieur, une quarantaine de salariés, essentiellement des femmes, s'affairent sur leurs postes de travail. Pulls, jeans, tee-shirts... volent dans des grands bacs métalliques et sont triés selon leur destination future: friperies, export ou chiffons, notamment pour l'industrie automobile. Un peu plus loin, les chaussures sont séparées selon un processus tout aussi implacable qui distingue pas moins de 9 critères. Un ballet spectaculaire. « L'organisation obéit à une méthode rigoureuse, mise au point au cours des 30 ans d'expérience du Relais », explique Emmanuel Pilloy, le gérant du site.

Ce qui impressionne ici, tout autant que les cadences des trieurs, c'est le parcours de ces salariés. Comme celui de Maria Pinto qui travaille pour Le Relais depuis 2010. « L'usine de pneus dans laquelle je travaillais depuis 28 ans a fermé et je suis restée 10 ans au chômage. Après avoir fait pas mal de petits boulots, j'ai frappé à la porte

du Relais sur les conseils de Pôle Emploi. Aujourd'hui, j'ai un CDI, je suis encadrante et je forme les petites jeunes qui arrivent ». Plus loin, Philippe Owanda, d'origine congolaise, assure le chargement des balles: « Avant de travailler ici, j'étais à Emmaüs et je cherchais un emploi. La promesse d'embauche qu'on m'a faite au Relais m'a permis d'avoir ma carte de séjour en 2006. J'ai travaillé deux ans au tri des chaussures, puis j'ai passé mon permis de cariste afin de pouvoir conduire un chariot élévateur. Aujourd'hui, j'ai un boulot, des papiers et une famille ».

### UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AVANT TOUT

L'ADN du Relais, c'est l'insertion économique et sociale des plus démunis et, avant tout, le retour à l'emploi. L'association a été créée il y a trente ans pour donner du travail aux personnes d'Emmaüs qui n'en trouvaient pas. Aujourd'hui près de 2 400 salariés travaillent pour Le Relais, dont 1 702 en France. Ici, les postes ne sont pas forcément automatisés, comme chez certains concurrents, ni délocalisés. D'ailleurs, la société fondée sur le statut d'une SCOP (société coopérative et participative)



appartient à ses salariés et a développé un modèle économique particulier : la Société à But Socio-économique (SBS). « Les salariés deviennent sociétaires au bout de 5 ans » précise Emmanuel Pilloy. Et les règles sont claires. « Les dirigeants ne peuvent pas avoir une rémunération qui dépasse trois fois le salaire minimum. 50% de nos bénéficiaires sont réinvestis, et les 50% restants sont distribués à parts égales en prime de participation aux bénéfices à tous les salariés, quel que soit son poste (PDG, chauffeur, trieur, boutiqueuse...) », ajoute-t-il.

Si l'entreprise se porte bien, c'est en partie grâce à l'arrivée, en 2008, de l'éco-contribution que reverse Eco TLC, l'éco-organisme dédié au recyclage des textiles, à raison de 69 euros par tonne triée. Cela a permis à l'entreprise de se professionnaliser et d'acquiescer un vrai savoir-faire industriel.

#### LE TEXTILE, MATIÈRE À DÉVELOPPEMENT

Alors pour faire face, Le Relais a un autre atout : la maîtrise de l'ensemble de la chaîne, de la collecte à la valorisation. Au fil des années, l'entreprise s'est diversifiée. Elle collecte, elle trie mais elle a aussi ses propres magasins de revente, les Ding Fring, 70 friperies à travers la France. Au Sénégal, à Madagascar ou au Burkina Faso, on envoie "les textiles d'été". Leur revente permet de financer des actions de développement dans ces pays. Mais surtout, Le Relais dispose en interne de sa propre unité de Recherche et Développement avec un produit phare, le Métisse®, « vendu dans les Castorama depuis septembre dernier » précise Jean-Marc Auguet, chargé du développement au Relais. En 2007, des ingénieurs ont mis au point ce matériau d'isolation phonique et thermique pour le bâtiment, fabriqué à partir du recyclage de vêtements en coton. « Les tissus sont effilochés dans une usine dans le Nord de la France. Le coton est un isolant très performant : nous sommes leader européen sur ce marché » rajoute Jean-Marc Auguet. D'autres projets ont vu le jour comme les meubles B.A BA avec la designer Cyrille Candas. Du upcycling qui transforme chaises, luminaires, consoles... en objets tendance, grâce au flocage à base de textile coton broyé. D'autres projets sont actuellement à l'étude, comme la fabrication d'un support pour accueillir une toiture végétale. « 600 000 tonnes de vêtements sont jetées tous les ans. Or seulement 150 000 tonnes sont recyclées. Nous avons une marge de progrès énorme » s'enthousiasme Emmanuel Pilloy. Le Relais s'est d'ailleurs lancé dans un plan de développement ambitieux : doubler son nombre de sites de tri d'ici 2015.

#### la filière en chiffres

27 072

points d'apport volontaire en 2012 (conteneurs, déchèteries équipées, associations), contre 15 621 en 2011

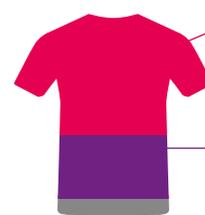
150 000

tonnes de textile collectées en 2011, sur les 600 000 tonnes mises sur le marché (soit 2,2 kg par an et par habitant, contre 4 à 5 kg en moyenne en Europe et 9 kg en Allemagne)

92 %

de textiles valorisés sur les 136 830 tonnes triées

#### Que deviennent les textiles collectés ?



64 % Réemploi

Revente en boutique de seconde main en France ou à l'étranger

30 % Recyclage

dont 8 % chiffons d'essuyage à usage industriel et ménager 21 % nouveaux vêtements, articles de feutre, rembourrage, isolation (non-tissé)

6 % Non valorisés

#### Objectif d'Eco TLC\*

Collecter 50 % des textiles mis sur le marché d'ici 2020, pour les valoriser via le réemploi ou le recyclage

\* éco-organisme du textile, du linge, de la chaussure, agréé par les pouvoirs publics le 17 mars 2009

Source : Eco TLC

#### Ecotextile : une histoire de famille

Cette entreprise familiale œuvre dans les TLC depuis trois générations. En 1957, les Zerroug ouvrent un centre de tri à Appilly, dans l'Oise. On y trie des vêtements qui proviennent essentiellement des États-Unis, puis d'Allemagne et du Bénélux. À l'époque, la collecte de vêtements n'existe pas en France. Pour faire face à la crise, au tournant des années 2000, l'entreprise se diversifie dans la collecte avec la mise en place de containers en apport volontaire. Elle se modernise aussi et investit

massivement dans un outil de tri automatisé pour trier plus, mieux et assurer une plus grande traçabilité. Aujourd'hui, 85% des 60 tonnes de textiles collectées par jour sont recyclées. 5000 containers étaient installés fin 2013. La société travaille avec 1500 collectivités et emploie 125 salariés, dont plus de la moitié en insertion sociale. Une PME dynamique qui veut relever le défi d'une filière d'excellence pour le recyclage des textiles.

En savoir +  
[www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)  
[www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr)  
[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)  
[www.ecotextile.tm.fr](http://www.ecotextile.tm.fr)

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

# Le grand détournement du pain

Comment sensibiliser les habitants des quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois pour qu'ils ne jettent plus leurs déchets par les fenêtres? Grâce à la collecte de pain rassis et à la lutte contre le gaspillage alimentaire! C'est la réponse originale imaginée par les partenaires du collectif « Mieux vivre ensemble ».



L'éco-animatrice Cynthia Roulin collecte le pain tous les vendredis matins auprès des habitants.

À la fin des années 2000, la Ville, les bailleurs sociaux et les différents acteurs qui interviennent dans les quartiers nord sont confrontés à l'incivilité de certains habitants: pain, riz, paquets de chips et même couches jetables jonchent les abords des habitations. « Les membres du collectif "Mieux vivre ensemble" se sont retrouvés autour de ce défi commun. Ils ont décidé d'agir en sensibilisant la population à la question du gaspillage », explique Aurélie Lamandé, développeur de quartier chez Logement Francilien, bailleur social représentant le collectif. Dès 2009, un système de collecte de pain rassis est mis en place. Des sacs de pré-collecte sont distribués

aux habitants et deux bénévoles du Logement francilien les ramassent pour les amener dans des fermes alentour. C'est « le grand détournement du pain ». En parallèle, des visites en porte-à-porte, des ateliers, et même une pièce de théâtre permettent de sensibiliser les habitants à cette action. C'est un succès: l'équivalent de 40 000 litres de pain est récupéré en 4 mois. L'opération prend fin en 2011, mais l'idée, elle, va faire son chemin.

**UNE «PORTE D'ENTRÉE» POUR SENSIBILISER À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**

En 2012, le collectif décide de relancer la démarche, en lui donnant une nou-

**repères**

**Les membres du collectif « Mieux vivre ensemble », créé en 2008**

**Les services municipaux d'Aulnay-sous-Bois :** Gestion Urbaine de Proximité, Démocratie participative, Jeunesse...

**3 bailleurs sociaux**  
Emmaüs Habitat  
France Habitation  
Logement Francilien

**Les services délégués de l'État,** délégué du Préfet, délégué police population

**Les acteurs sociaux,** centres sociaux et associations du quartier

**L'opération s'inscrit dans le Plan Local de Prévention des Déchets.**

Le poste de l'éco-animatrice est co-financé par la Région et le Syctom.

velle dimension : « Nous voulions créer un poste d'animation autour des déchets et mettre en place des actions pédagogiques », explique Aurélie Lamandé. Cynthia Roulin, titulaire d'une licence « techniques de l'environnement », est alors embauchée. Sa première mission: comprendre pourquoi les déchets sont jetés par la fenêtre. Elle discute avec les habitants: « Lorsqu'ils jettent du riz ou des pâtes dehors, ils pensent nourrir les oiseaux ou encore que ces aliments vont se dégrader. Ils ne sont pas conscients que cela attire aussi les rats et les pigeons ». L'opération du « grand détournement » est alors réactivée. « Le pain constitue une bonne "porte d'entrée" pour faire comprendre qu'il ne faut pas jeter ses ordures n'importe où, et plus généralement, ne pas gaspiller » explique Cynthia.

**LE GRAND DÉTOURNEMENT DU PAIN II**

Depuis septembre 2013, Cynthia Roulin assure le ramassage des 8 bennes de collecte réparties dans le quartier. Chaque semaine, elle transporte ainsi 200 litres de pain vers une exploitation à Gonesse. Dans les prochains mois, l'éco-animatrice veut mettre en œuvre un vaste programme de sensibilisation: une enquête auprès des habitants en porte-à-porte, des ateliers de cuisine « anti-gaspi » grâce au kit d'animation du Syctom... Elle projette également d'écrire un livre de recettes avec les habitants. Bref, le « grand détournement » n'est pas prêt de s'arrêter.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

**www.syctom-paris.fr**



**Syctom** est une publication du Syctom  
l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris  
Tél.: 01 40 13 17 00  
Internet: [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication: François Dagnaud - Rédacteurs en chef: Dominique Labrousse, Emmanuel Borde-Courtivron - Directrice de la communication: Véronique Menseau - Coordination: Delphine Bordes  
Crédits photos: © Jean-François Humbert, © Conseil Général des Yvelines, © Thierry Deshesdin, © Syctom, © Cécilia Garroni Paris  
Conception réalisation et infographie: Atelier des giboulées  
Rédaction: Catherine Le Gall, Marie Mathevon, Sandrine Picone  
Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100% recyclé. • ISSN 1769-8782